

Appel à auteurs (hors-série)

L'épreuve

HS12, parution fin 2019. Dépôt des manuscrits jusqu'au 1^{er} décembre 2018.

L'épreuve est un mot du vocabulaire commun qui peut être difficile à utiliser tant il connote spontanément, sans réfléchir, un sens négatif qui s'impose à notre pensée.

Dans sa définition la plus générale, l'épreuve désigne « l'action d'éprouver quelque chose ou quelqu'un ». Apparue au XII^e siècle, son étymologie permet de découvrir qu'il est un dérivé du verbe *esprove* (éprouver) et du latin *probare* qui signifie aussi essayer.

L'épreuve est souvent mobilisée comme un concept à proprement parler, mais elle peut également renvoyer à une étape.

Depuis les années 1980, elle prend une importance de plus en plus explicite en sciences sociales à travers des perspectives théoriques hétérogènes et parfois contradictoires (Boltanski L., Latour B., Foucault M., Martuccelli D., Périlleux T.,) qui s'accordent sur des caractéristiques communes. Pour Martuccelli et Lits, 2009, p. 4, « elles sont inséparables d'un récit particulier — celui de la mise à l'épreuve justement — qui est susceptible d'accorder un espace important, et inédit, à la personne. Ensuite, toute épreuve apparaît comme un examen, un test (souvent non formalisé) adressé à chacun et au travers duquel s'effectue une sélection sociale. En troisième lieu, le propre de chaque épreuve, quelle qu'en soit l'origine, est de défier la résistance et les capacités à s'en acquitter. Enfin, les épreuves désignent de grands enjeux sociaux auxquels sont soumises de manière contrainte les personnes ».

Absent du vocabulaire social, le mot épreuve est utilisé couramment à travers sa mobilisation dans plusieurs titres d'ouvrages où il apparaît sous la forme de « à l'épreuve de » au sens de « résistant à ». Il vient introduire une mise en tension, caractéristique du champ du travail social depuis plusieurs décennies alors qu'il est traversé par des transformations de fond qui touchent aussi bien l'organisation des politiques sociales, les principes de l'intervention sociale, les modes de gestion et de structuration des établissements sociaux que les pratiques professionnelles de terrain.

Synonyme d'adversité, de fatalité, d'obstacles, de misère ou encore de détresse, l'épreuve peut être tout à la fois une force et une faiblesse. Les épreuves rendent compte de la société et de l'individu. Elles s'inscrivent dans une transition, un passage. C'est parfois elles qui créent la rencontre. Dans notre société, affronter une épreuve est aujourd'hui une performance.

Ce numéro ouvre donc un large champ d'exploration. Les propositions sont attendues autour des questions suivantes :

- Affronter des épreuves rend-il plus résistant ?
- Permettent-elles d'acquérir de nouveaux savoir-faire et en ce sens peut-on en faire une force ?
- Selon la position sociale, les épreuves traversées se vivent-elles de la même manière ?
- Comment les personnes mobilisent-elles des capacités et des ressources en fonction des positions qu'elles occupent pour affronter ces épreuves ?
- Quelle illustration de l'épreuve dans le travail social ?
- Comment l'épreuve ou les épreuves interrogent les pratiques sociales ?
- En quoi le travail social peut-il donner à voir d'une tension, source d'épreuves ?
- Comment concevoir l'accompagnement dans une dynamique de changement social dans des situations d'épreuves ?
- Le travail social se construit-il à partir de la façon de sortir des épreuves ?
- N'y a-t-il pas un risque d'état transitoire durable où l'éprouvé est toujours mis ou se met à l'épreuve ?
- Pour les personnes en situation de vulnérabilité, la mise en place d'un accompagnement ne peut-elle pas devenir une épreuve ? L'accumulation d'épreuves ne place-t-elle pas l'éprouvé dans une situation d'usure ?

Manuscrit remis sur fichier informatique (Word) de 30.000 à 60.000 signes maximum. Les autres recommandations sont sur le site du Sociographe www.lesociographe.org

Tout manuscrit est signé par un ou des auteurs physiques (pas de personnes morales). En cas de co-auteurs, nécessité d'avoir un seul contact pour la rédaction (ils seront présentés dans la publication par ordre alphabétique).

Les manuscrits et autres documents remis le sont à titre gracieux. Tout fichier proposé suppose l'autorisation par l'auteur d'une mise en ligne possible sur Internet.

Contacts :

Hors-série sous la direction d'Anne-Françoise Dequiré, Anne-Francoise.DEQUIRE@univ-catholille.fr, membre du Comité scientifique, ISL ; Sandrine Marquise, sandrine.marquise@institut-social-lille.fr, membre du Comité de rédaction, ISL.

Rédaction : gnoel.pasquet@faire-ess.fr